

Lassigny, le 21 AOUT 2014

Aux parents  
des élèves scolarisés

Madame, Monsieur,

Suite à la réponse du questionnaire sur les TAP, veuillez trouver ci-joint le dossier familial unique et la fiche d'inscription pour le cycle I (du 02/09/2014 au 05/12/2014), ainsi que le règlement intérieur.

Le dossier familial d'inscription est à déposer en Mairie de Lassigny au plus tard le 01 Septembre 2014.

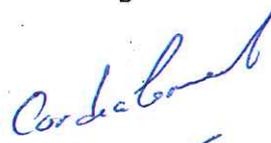
Passé ce délai, votre enfant sera sur liste d'attente. Les places étant limitées, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée pour le 1<sup>er</sup> Trimestre.

A l'inscription, du cycle I, une participation de 70 €, par enfant, (chèque à l'ordre de la Trésorerie, encaissable en Octobre), vous sera demandée.

Comme vous le savez, la Commune de Lassigny a opté pour la gratuité des TAP pour les petits Lachenois.

Si votre Commune prend en charge le montant des coûts réels des TAP, sur leur budget, le chèque de participation passera en chèque de caution (non encaissable).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Le Maire,  
  
Thierry FRAU